



COMMUNIQUÉ – MARDI 10 MARS 2020

Prévenir et contrer la violence en contexte sportif SPORT'AIDE SALUE L'APPUI DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC !

(Québec, le mardi 10 mars 2020) – En réaction au budget provincial déposé aujourd'hui par le ministre des Finances du Québec, M. Éric Girard, les administrateurs de **Sport'Aide** sont très heureux de voir le gouvernement du Québec confirmer à nouveau toute l'importance devant être accordée par notre société à la protection de la sécurité et de l'intégrité de nos jeunes sportifs.

Ainsi, le budget 2020-2021 du gouvernement mentionne qu'il souhaite s'assurer que les ressources nécessaires sont à la disposition des fédérations sportives afin de contrer les cas d'abus et de harcèlement. À cet égard, le ministre des Finances précise que son budget « *prévoit des investissements de 2,5 millions de dollars d'ici 2024-2025 afin de doter les fédérations des outils nécessaires pour contrer les abus, le harcèlement, la négligence et la violence* ».

Chez Sport'Aide, qui voit à assurer un leadership dans la mise en œuvre d'initiatives favorisant des environnements sportifs sains, sécuritaires et exempts de violence, on salue cet engagement important et cohérent. Concrètement, ce nouvel investissement permettra de structurer et bonifier l'accompagnement dispensé aux fédérations sportives québécoises ainsi que les mesures à mettre en place en lien avec l'arrêté ministériel de novembre dernier.

« ***De grands défis continueront de se dresser devant nous*** »

Ainsi, pour la présidente de Sport'Aide, **Mme Josée Turcotte**, le budget 2020-2021 confirme à nouveau la préoccupation et la vision du gouvernement québécois quant à la protection de la sécurité et de l'intégrité de nos jeunes sportifs. « *Nous nous réjouissons évidemment de ce budget puisque les sommes prévues permettront d'aller encore plus loin. Notre communauté sportive est mobilisée et il importe de lui fournir les moyens de ses ambitions, car bien que le Québec soit un chef de file en matière d'environnements sportifs sains et sécuritaires, force est d'admettre que de grands défis continueront de se dresser devant nous. Le premier en liste : une entité qui soit totalement indépendante pour assurer le traitement des plaintes* », explique madame Turcotte.

En outre, Sport'Aide salue les efforts déployés par le gouvernement du Québec qui, afin d'intensifier sa lutte contre l'intimidation, a profité du dépôt du budget 2020-2021 pour annoncer qu'il dévoilera un nouveau plan d'action concerté planifiant des investissements de 4,0 millions de dollars annuellement pour prévenir et contrer ce phénomène qui constitue une manifestation de violence en contexte sportif.



Récipiendaire du plus récent prix Ensemble contre l'intimidation, catégorie organisation, rappelons que Sport'Aide offre un service d'écoute, d'accompagnement et d'orientation (24/7, confidentiel et gratuit), outille et accompagne les organisations sportives tout en posant des actions afin d'éduquer et sensibiliser le grand public à cette problématique sociale reconnue par la communauté scientifique, les organisations sportives, les instances gouvernementales et de protection de l'enfance. « *Les conséquences sur le bien-être, le développement et la sécurité des jeunes sont trop importantes pour tourner la tête. Il importe de maintenir notre action et par le fait même de soutenir cette volonté de ceux et celles qui animent notre communauté sportive, car c'est notre responsabilité à tous* », rappelle madame Turcotte.

Mentionnons enfin que le champ d'action de Sport'Aide s'étend à tout le système sportif, du milieu scolaire aux milieux municipal et communautaire, du niveau amateur au niveau excellence, et ce, dans toutes les disciplines sportives.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

Sylvain Croteau – Directeur général de Sport'Aide

s.croteau@sportaide.ca

(581) 994-4816